GÉRARD QUÉVEAU **0*

Ingénieur Arts et Métiers - EST Aérospatiales

QG/mce - 9023

Le 19 Juin 1992

OBJET: Doublement des primes ANVAR

Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN Président du Conseil Régional

HOTEL DE REGION 15, rue de l'Ancienne Comédie 86021 POITIERS Cédex

Konsiam la Président, che Jean-Piene,

Je te remercie de ta réponse à notre courrier du 2 Juin 1992, concernant la Recherche et le Développement, qui sont la clé de la création d'emplois.

Dans l'état actuel des prérogatives de la région, il est impossible - de par la loi - de réduire les taxes et charges sociales sur la main-d'oeuvre de recherche.

Il est toujours possible de financer les investissements immobiliers par les Collectivités locales, les financements industriels de machines par des leasings ou des crédits bancaires, mais en ce qui concerne la Recherche qui est immatérielle par essence, il est totalement impossible à une PME ou PMI française de la financer.

La façon la plus simple de développer la R. et D., de créer de l'emploi et de rendre la région plus attractive que d'autres pour l'industrie, c'est de doubler systématiquement les prêts remboursables versés par l'ANVAR.

C'est une méthode simple qui ne coûte rien en frais généraux à la région, et dont les critères d'appréciation ne peuvent être contestés.

Je compte sur toi pour appuyer cette décision au sein des Commissions n° 1 et n° 7.

Gérard QUEVEAU,

Aunitia gode's et devances

Groupe Henri Heuliez